



Lettre d'information n°6

La Rochelle le vendredi 1er novembre 2019

Dans les archives...

Ami(e)s de La Coursive bonjour,

Le long week-end de la Toussaint, avec ce vendredi 1er novembre férié, donne aux Vigies de La Coursive l'occasion de vous adresser dès aujourd'hui leur Lettre d'information n°6.

Celle-ci s'ouvre sur une invitation à lire, ou à relire, trois articles publiés aux mois de juin et juillet 2019 par la page Facebook La Coursive en colère.

Ces témoignages forts ont suivi le licenciement de Florence Simonet, la directrice adjointe de La Coursive, le 15 juin dernier.

Les Vigies de La Coursive vous en offrent une lecture confortable sur leur site internet.

Il vous suffit de cliquer sur le lien suivant pour y accéder :

<http://lesvigiesdelacoursive.com/>

Deux rendez-vous le 21 novembre

Ce jour là, Les Vigies de La Coursive rencontreront le bureau de l'association gérant la Scène nationale de La Rochelle puis les élus de l'agglomération.

Au nom de l'association Les Vigies de La Coursive qu'elle préside depuis le 23 septembre 2019 (1), Annick Bourdin avait sollicité un rendez-vous auprès du conseil d'administration et de la direction de La Coursive dès le mercredi 2 octobre.

Pour ce faire, elle avait adressé un mail à Véronique Chatenay-Dolto, présidente du conseil d'administration de La Coursive et à Franck Becker, directeur de la Scène nationale de La Rochelle.

Une réponse lui est parvenue - enfin ! - le mardi 29 octobre, de la seule présidente de La Coursive qui propose la date du jeudi 21 novembre à l'association pour une rencontre avec le bureau de l'association gérant la Scène nationale rochelaise.

Ce bureau est composé de Véronique Chatenay-Dolto, elle même donc, et du vice-président Bruno Odin.

Annick Bourdin a, dès le mercredi 30 octobre, répondu de façon positive à la proposition de rendez-vous de la présidente de La Coursive.

Le directeur n'a pas répondu aux Vigies

Elle a aussi attiré l'attention de Véronique Chatenay-Dolto sur le fait que la demande d'un rendez-vous avait été formulée aussi auprès du directeur de La Coursive.

"Ce dernier n'a toujours pas répondu au mail que je lui ai transmis le mercredi 2 octobre, en même temps que je vous écrivais" fait remarquer la présidente des Vigies de La Coursive à Mme Chatenay Dolto.

Et Annick Bourdin ajoute: "Je réitère auprès de vous le souhait de notre association d'ouvrir le dialogue avec M. Franck Becker, responsable de la Scène nationale de La Rochelle. Nos questions, nos propositions concernent aussi le directeur de La Coursive."

Les Vigies de La Coursive enchaîneront donc les rendez-vous le jeudi 21 novembre.

Le matin avec le bureau de l'association gérant La Coursive, l'après-midi avec Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle, président de l'agglomération de La Rochelle. L'association a souhaité la présence des deux élus de l'agglomération siégeant au conseil d'administration de la

Scène nationale de La Rochelle : Arnaud Jaulin, adjoint au maire de La Rochelle, délégué à la culture, Vincent Coppolani, maire de La Jarne.

Au passage, les Vigies de La Coursive ont noté que le secrétariat du maire de La Rochelle a fixé un rendez-vous à leur association en cinq jours (week-end compris...) quand la présidente de la Scène nationale de La Rochelle a pris largement le temps de peaufiner sa réponse (vingt-sept jours...).

Mais, Véronique Chatenay-Dolto n'est pas élue, elle au suffrage universel. Ceci explique, peut-être, cela...

Bon week-end, bonne semaine à vous toutes, à vous tous.

(1) Le lundi 23 septembre 2019 est la date de l'assemblée générale constitutive de l'association Les Vigies de La Coursive.

Les Vigies de La Coursive

www.lesvigiesdelacoursive.com

lesvigiesdelacoursive@gmail.com

Facebook : Les Vigies de La Coursive

Adhérer aux Vigies de La Coursive

Créée le 23 septembre dernier, l'association Les Vigies de La Coursive compte à ce jour 35 membres adhérents.

La cotisation annuelle est de 10 euros par personne.

Le plus simple, pour les personnes maniant aisément internet, est de se rendre sur le site Hello Asso en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/les-vigies-de-la-coursive/adhesions/votre-adhesion-a-l-association-les-vigies-de-la-coursive>

Hello Asso vous demandera une participation modique pour son fonctionnement. Vous pouvez accepter cette participation, la moduler à la baisse ou à la hausse à votre convenance, ou la refuser.

Le plus classique : adresser un chèque de 10 euros à l'ordre « Les Vigies de La Coursive » à la trésorière de l'association Marie-Hélène Garrigues, 26 rue Claude Masse, 17000 La Rochelle. Merci d'indiquer vos nom et prénom (adresse postale et téléphone facultatifs), votre adresse mail (pour recevoir les infos) et de nous indiquer (si vous le souhaitez) depuis quand vous êtes spectateur abonné adhérent de La Coursive.

